



RAPPORT D'ACTIVITÉS



2020
—
2021

Le sommaire



Interview croisée

4



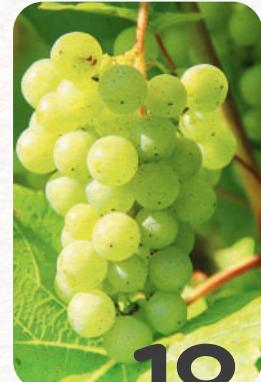
Notre gouvernance

8



L'accompagnement des jeunes adhérents

13



Les faits marquants

18



Les ressources humaines

20



L'environnement et l'innovation

16



26

Les semences



Les ressources humaines

20



L'environnement et l'innovation

16



32

Les céréales et les légumes



22



40

Les productions animales



48

L'activité viti-vinicole



56



60

Les comptes sociaux





ENTRETIEN AVEC

Jean-Marc Gassiot-Bitalis

Président du groupe Vivadour

Nicolas Escamez

Directeur Stratégie et Développement Coopératif

La polyvalence de nos six activités constitue une force pour résister aux crises

Dans la nouvelle gouvernance, quelle est la mission du Comité de Direction Générale ?

● **Nicolas Escamez :** Le Comité de Direction Générale (CODG) dirige la coopérative et le groupe dans un esprit collaboratif avec le bureau. Cet organe assure un pilotage collectif. Sa force réside dans des décisions collégiales et stratégiques qui s'appuient sur les expertises et les réflexions de cinq directeurs. Notre CODG propose la stratégie, supervise la mise en œuvre du cycle stratégique, pilote en commun les politiques fonctionnelles, puis pilote et gère les opportunités de développement, de partenariats, de croissance externe...

L'exercice a été marqué par les aléas climatiques et l'influenza aviaire, comment le groupe résiste-t-il ?

● **Jean-Marc Gassiot-Bitalis :** Plus de 80 % des adhérents ont souscrit l'assurance Opticlimat. Et notre offre assurante s'améliore pour répondre aux attentes des exploitations agricoles. De plus, nous accompagnons au mieux nos éleveurs.

La polyvalence de nos six activités constitue une force pour soutenir les maillons en difficulté. Aujourd'hui, certains métiers sont en structuration, d'autres affichent une croissance significative. Notre organisation permet des prises de décision sereines. Enfin, nous pouvons compter sur les expertises de collaborateurs attachés au groupe. Et leur adaptabilité nous aide à résister.

Après la fusion avec Les Vignerons du Gerland, quelles sont les ambitions de la filière viti-vinicole ?

● **N. E. :** Structurer la filière viti-vinicole gersoise fait partie de notre responsabilité d'acteur de l'économie régionale afin de maintenir l'agriculture sur notre territoire. Vivadour a décidé d'assurer un avenir à ses viticulteurs et à tous les intervenants de la filière.

Sur la partie vin, en tant qu'acteur majeur, nous allons accompagner activement le développement et favoriser la reconnaissance de produits plébiscités Côtes de Gascogne, tout en capitalisant sur notre savoir-faire de création de produits sur-mesure pour nos clients.

Notre enjeu consiste à accompagner les viticulteurs avec de véritables expertises techniques et économiques. Dans l'univers des spiritueux, nous avons des ambitions fortes de développement à l'international avec notre filiale Club des Marques.

Les assolements continuent à se diversifier, la gestion des exploitations évolue, comment le groupe s'adapte-t-il ?

● **J.-M. G.-B. :** La diversification des exploitations est une force pour notre amont et notre groupe coopératif. Nous étudions avec attention toutes les opportunités. Notre groupe peut investir grâce à sa bonne autonomie financière et à sa capacité d'investissement. Notre stratégie de développement repose sur cette diversification des productions. Pour nous adapter et anticiper les évolutions, nous entretenons une relation constante avec nos agriculteurs, notamment grâce à nos comités de territoire.

En quoi l'activité semences est-elle stratégique ?

● **J.-M. G.-B. et N.E. :** Le Gers est un bassin ancré dans les productions végétales dont nos agriculteurs maîtrisent le savoir-faire technique. Le partenariat avec Corteva a inscrit les semences grandes cultures dans notre ADN depuis les années 70. Depuis 30 ans, nous sommes aussi sur le marché des semences potagères avec notre filiale, GSN Semences.

Notre groupe s'appuie donc sur une chaîne de valeur complète et maîtrisée de la R&D à la distribution, en passant par la multiplication. Les semences sont une activité à valeur ajoutée affichant une croissance continue depuis longtemps et avec de belles perspectives. De nouveaux marchés s'ouvrent encore en France et l'international.

Comment Vivadour envisage l'avenir face aux mutations de l'agriculture sur son territoire ?

Notre groupe peut investir grâce à sa bonne autonomie financière

Quelle est la santé financière du groupe ?

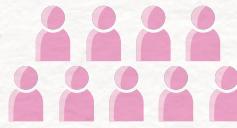
● **J.-M. G.-B. :** Le groupe reste solide et il continue à investir dans ses filières et à saisir les opportunités. Nous maintenons aussi notre capacité à accompagner nos agriculteurs pour surmonter les moments difficiles.

● **J.-M. G.-B. :** Vivadour se projette pour assumer toutes les transitions générations (baisse du nombre d'exploitations, attentes des jeunes agriculteurs). Pour cela, nous devons innover plus vite en investissant dans la digitalisation et la robotisation des exploitations, booster des facteurs de résilience de l'agriculture tels que l'eau et l'assurance, construire des filières durables en adéquation avec les attentes sociétales et le changement climatique... Nous devons aussi veiller à la rentabilité des exploitations agricoles. Il s'agit de nous inscrire avec La Coopération Agricole parmi les bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants.

Notre écosystème

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS :

- MAGASINS D'APPROVISIONNEMENT
- RÉSEAU DE TECHNICIENS
- PÔLE AGRONOMIE
- SERVICE AUX AGRICULTEURS
- LABORATOIRE OENOLOGIQUE
- MATERIEL D'ÉLEVAGE ET PHARMACIE VÉTÉRINAIRE



**5 100
AGRICULTEURS**

RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT

ACCOMPAGNEMENT
VERS UNE AGRICULTURE
DURABLE :

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DES PRODUCTIONS AGRICOLES DIVERSIFIÉES

SEMENCES



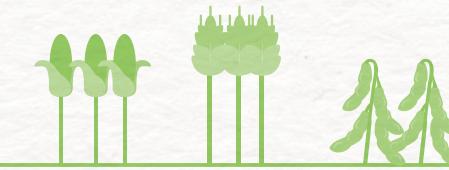
MULTIPLICATION DE
SEMENCES GRANDES CULTURES



SEMENCES POTAGÈRES



CÉRÉALES ET OLÉOPROTEINAGEUX



LÉGUMES : MAÏS DOUX ET HARICOTS VERTS



PRODUCTIONS ANIMALES



PALMIPÈDES, VOLAILLES



BOVINS



POULES PONDEUSES



VITIVINICULTURE



VINS



SPIRITUÉUX



DES FILIÈRES DE VALORISATION

STATION SEMENCES (RÉCEPTION, TRI,
ENROBAGE, CONDITIONNEMENT)



DES DÉBOUCHÉS VARIÉS

ÉTABLISSEMENTS
SEMCIERS

DISTRIBUTEURS FRANCE
ET INTERNATIONAL

NUTRITION ANIMALE
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
EXPORT
BIOCARBURANT

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE
GRANDE DISTRIBUTION

GRANDE DISTRIBUTION
COLLECTIVITÉS LOCALES
(HÔPITAUX, ÉCOLES...)
RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD)

MAGASINS GAMM VERT
DU GROUPE VIVADOUR

GRANDE DISTRIBUTION

EMBOUTEILLEURS
EXPORT
NÉGOCIANTS

GRANDE DISTRIBUTION
E-COMMERCE
HÔTELS-RESTAURANTS
MAGASINS GAMM VERT
CAVISTES

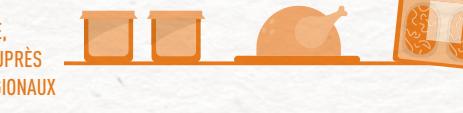
SILOS DE SÉCHAGE
ET STOCKAGE



TRANSFORMATION DANS LES USINES
DE LÉGUMES PARTENAIRE



ABATTOIRS, DÉCOUPE,
TRANSFORMATION AUPRÈS
DE PARTENAIRE RÉGIONAUX



CONDITIONNEMENT
AVEC UN PARTENAIRE



CAVES VITICOLES
VINIFICATION



DISTILLATION
EMBOUTEILLAGE



Notre gouvernance

Le conseil d'administration est composé de 24 administrateurs, représentant la diversité des territoires et des productions de Vivadour. Ils jouent un rôle essentiel dans la gouvernance coopérative. Ils sont responsables de la gestion et du bon fonctionnement de la coopérative. Organe dirigeant de Vivadour, le conseil d'administration s'implique fortement et se réunit une fois par mois. Les administrateurs fixent les orientations stratégiques et participent à leur suivi. Ils s'informent des actualités des métiers, de l'environnement des marchés et ils valident les investissements.

Sept de ces administrateurs constituent le bureau. Particularité chez Vivadour, ce dernier se réunit deux fois par mois avec le comité de direction générale, confirmant une organisation collégiale dynamique.

Outre ces instances de gouvernance, chaque élu préside un Comité d'Orientation Stratégique (COS) spécifique au pôle d'activité qu'il préside. Animé en collaboration étroite avec le directeur métier, le COS a pour objectif d'analyser de manière approfondie les décisions stratégiques soumises au conseil d'administration.



LES MEMBRES DU BUREAU



**JEAN-MARC
GASSIOT-BITALIS**
Président



JEAN PAGÈS
Président délégué



CHRISTIAN LAFORËT
Vice-président



SERGE TINTANÉ
Vice-président



FRÉDÉRIC CASTEX
Trésorier



LUC REQUIER
Secrétaire



PATRICK LARRIBAT
Membre

LES ADMINISTRATEURS



FLORENT ESTEBENET
Référent du
territoire Astarac



JULIEN LARRANG
Référent du
territoire Adour



CHRISTOPHE RANDÉ
Référent du
territoire Armagnac



SYLVIE ROBIN



AURÉLIEN ARTUS



PIERRE CAZÈRES
Président des Silos
Vicois - Invité



JACQUES COUERBE



GÉRARD DEHEZ



MARC DIDIER



CHRISTIAN FEZAS



PHILIPPE JOB



PIERRE LAJUS



RÉMI MORLAN
Auditeur



GUY SEMPÉ



JEAN-JOËL SILLAC



**WILLIAM
VILLENEUVE**



**STÉPHANE
ZANCHETTA**

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le comité de direction générale (CODG) assure la direction de la coopérative et du groupe Vivadour. Il compte 5 directeurs. Cette organisation novatrice s'inscrit dans la continuité et la légitimité du fonctionnement collectif, caractéristique du système coopératif.

Le CODG a pour mission d'introduire les réflexions stratégiques. Il assure la mise en œuvre opérationnelle des orientations décidées par le conseil d'administration.



NICOLAS ESCAMEZ
Directeur Stratégie
et Développement
Coopératif



JÉRÔME CANDAU
Directeur des
agro-chaines
végétale, animale
et bio



PASCAL DUPÉYRON
Directeur Filière
viti-vinicole



BERNARD NABARRO
Directeur Semences
et Distribution Grand
Public



PHILIPPE MAUREL
Directeur
Administratif
et Financier



Notre cadre de référence

Intervenir économiquement et structurellement pour améliorer le revenu de l'agriculture sur son territoire statutaire, telle est la raison d'être fondamentale de Vivadour. Face à la diversité de l'agriculture de sa région, et notamment du Gers, de sa périphérie et de ses prolongements vers le piémont pyrénéen, Vivadour est conscient des schémas d'organisation exigés demain par le marché mondial et les politiques agricoles.

VIVADOUR S'ENGAGE ET AGIT ACTIVEMENT PAR DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS CONCRÈTES DÉFINIES SELON QUATRE PRINCIPAUX AXES



AMÉLIORER LE REVENU DE L'AGRICULTURE SUR SON TERRITOIRE



PÉRENNISER ET GARANTIR UN APPORT AUX GÉNÉRATIONS FUTURES



STRUCTURER DES FILIÈRES POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES



ÊTRE ACTEUR DE L'ÉTHIQUE COOPÉRATIVE



L'animation du territoire

Le territoire coopératif de Vivadour couvre le Gers et les départements limitrophes (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne et Lot-et-Garonne). Afin d'entretenir une relation de proximité avec nos associés coopérateurs, ce territoire est découpé en 3 sections : Adour, Armagnac et Astarac.



LES COMITÉS DE TERRITOIRE

Les trois comités de territoire grandes cultures sont les instances de proximité avec les adhérents. Des dossiers concernant l'activité collecte/agrofournitures y sont présentés en lien avec la stratégie de la coopérative.

Ces rendez-vous constituent des lieux d'échanges privilégiés entre les adhérents représentatifs des sections de Vivadour, les élus et les cadres de la coopérative. Trois référents de territoire, membres du conseil d'administration, président ces comités.

LES COMMISSIONS

Les commissions associent les adhérents aux réflexions stratégiques et opérationnelles de la coopérative afin de pouvoir adapter les activités aux besoins des agriculteurs. Composées d'adhérents, d'administrateurs, de salariés, les commissions se réunissent plusieurs fois par an. Vivadour compte 8 commissions pour l'ensemble de ses métiers.



LES ASSEMBLÉES DE SECTION

Les trois sections de la coopérative se réunissent une fois par an. Moments-clés de la vie de la coopérative, les assemblées de section sont un rendez-vous d'informations et d'explications sur la stratégie, les résultats, les activités et les perspectives de Vivadour. Elles sont également un lieu d'échanges très forts avec la gouvernance politique de la coopérative.

L'accompagnement des jeunes adhérents

Le groupe coopératif Vivadour accompagne la nouvelle génération d'agriculteurs avec des dispositifs dédiés pour les aider dans leur installation.



ATOUTS JEUNES

La 3^e promotion Atouts Jeunes a commencé durant l'exercice avec un groupe de 10 jeunes agriculteurs installés en productions animales, céréales et vigne. Mieux comprendre les filières de production, bénéficier d'intervenants reconnus, rencontrer des jeunes du territoire pour réfléchir sur leur projet d'entreprise... telles sont les ambitions d'Atouts Jeunes. Ce parcours de formation sur-mesure pour les jeunes adhérents est conduit en partenariat avec le campus Triangle.

Pour Vivadour, ce cursus est l'occasion de renouveler son engagement auprès de la jeune génération d'agriculteurs. Il permet aussi à ces nouveaux adhérents de (re)découvrir la coopérative et de susciter la prise de responsabilité. Depuis la création de cet accompagnement spécifique, 6 anciens bénéficiaires du dispositif Atouts Jeunes ont intégré le conseil d'administration.



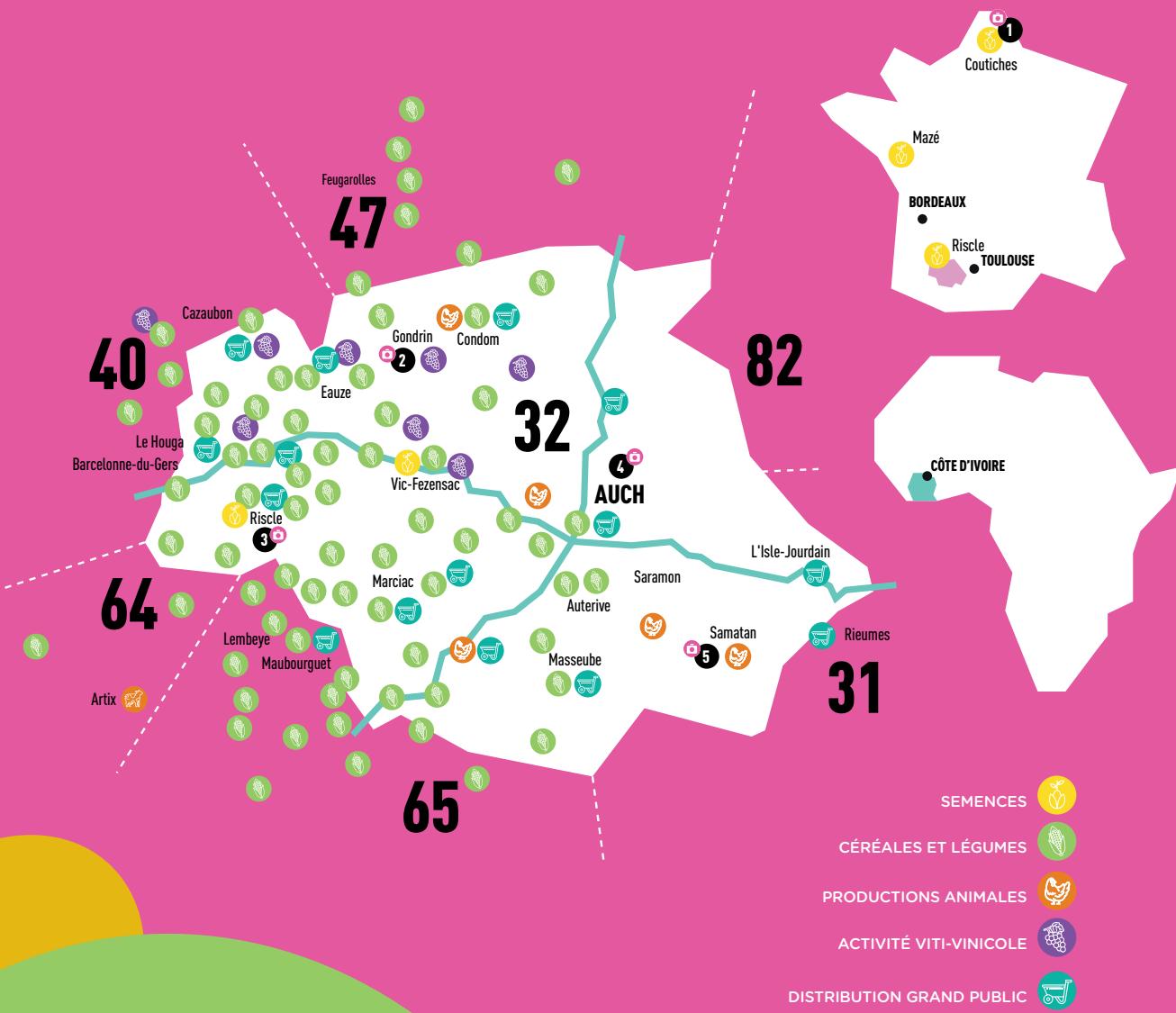
L'INSTALLATION DE JEUNES

Tous les ans, Vivadour contribue à l'installation des jeunes agriculteurs et au développement de leur exploitation. Pour cela, la charte Viv'Action jeunes a été créée. Le jeune agriculteur bénéficie d'une dotation financière pendant 5 ans et d'un accompagnement individuel via des rendez-vous de bilans techniques et économiques.

Notre implantation

Le groupe coopératif Vivadour est principalement implanté dans le Gers et les départements limitrophes. Vivadour dispose également de sites dans le Nord, le Maine et Loire ainsi qu'en Côte d'Ivoire pour son activité de semences potagères.

Au travers de ses métiers, le groupe coopératif Vivadour contribue à l'économie régionale, à l'emploi et au dynamisme territorial.



GSN SEMENCES À COUTICHES (59)

Activité de recherche en pois et haricot



OENOPOLE DE GASCOGNE À GONDRI (32)

Laboratoire et fournitures oenologiques



VIVADOUR SEMENCES À RISCLE (32)

Station semences grandes cultures et potagères



GAMM VERT – FRAIS D'ICI À AUCH (32)

Premier Frais d'Ici « Gamm vert inside »



BOUTIQUE LES FLEURONS DE SAMATAN À SAMATAN (32)

Vente de produits issus du canard

Nos chiffres-clés



5 100
agriculteurs



980*
salariés



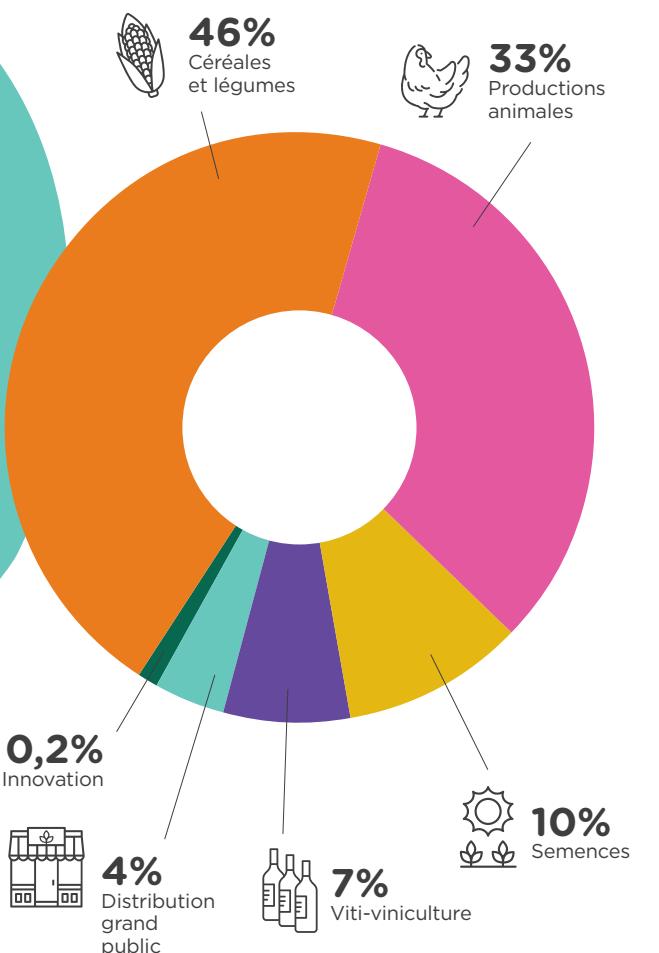
444 M€
Chiffre d'affaires



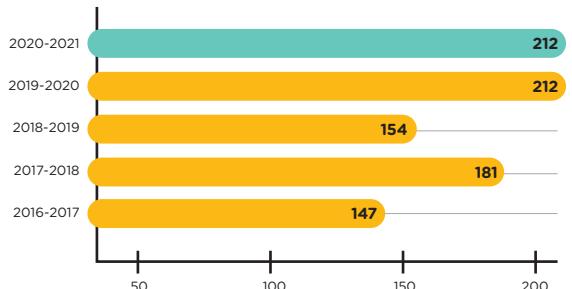
152 M€
Capitaux propres

*effectifs temporaires et filiales minoritaires du groupe compris

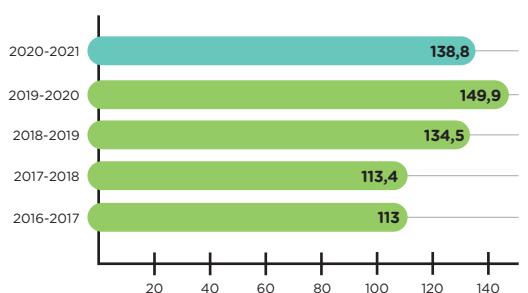
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



ÉVOLUTION DU RATIO CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT/INVESTISSEMENTS CORPORELS (%)



ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT (M€)



ÉVOLUTION DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE (%)



Philippe Maurel

Directeur Administratif et Financier

Vivadour montre une fois encore sa résilience et sa performance dans la maîtrise des différentes filières du monde agricole.

Nous nous sommes adaptés à la crise du Covid-19, malgré notamment de graves perturbations du marché viticole. Nous avons aussi géré la nouvelle crise d'influenza aviaire. Par ailleurs, l'année climatique a été désastreuse pour les céréales. Le groupe coopératif Vivadour a réussi la fusion avec Vignerons du Gerland et doit relever le défi de l'intégration de cette nouvelle filière vin et alcool.

L'impact sur le chiffre d'affaires du groupe a été majeur puisqu'une baisse de 10 % a été observée. Toutefois, le résultat reste positif. L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) et la CAF (Capacité d'Auto-Financement) atteignent également des niveaux convenables.

Indicateurs économiques durables

Chiffre d'affaires : < 7 fois les fonds propres

CAF : > 2,5% du CA

Fonds de roulement : > 20% du CA

CAF/investissement : > 1

Dette nette/EBITDA : < 5

Autonomie financière : 80%

Gearing : < 0,7

Nos faits marquants



OCTOBRE 2020

Vins de CVG et des Côtes de Gascogne : leur qualité reconnue au concours mondial des vins en vrac International Bulk Wine 2020.



JANVIER 2021

Produits de protection des plantes : Vivadour choisit de poursuivre la vente.



MARS 2021

Nosta Lutz : une société créée pour continuer à développer les énergies renouvelables dans le groupe et chez nos adhérents.



MARS 2021

Agrandissement de l'usine semences à Riscle pour accompagner l'accroissement des surfaces de multiplication de semences.



JUIN 2021

30 ans de GSN Semences : une chaîne de valeur complète, maîtrisée et performante en semences potagères.



DÉCEMBRE 2020

Évolution de la coopérative vers une gouvernance collégiale entre élus et comité de direction générale (5 directeurs).



JANVIER 2021

Veaux élevés sur paille : création d'une filière par Juviveau Productions, avec un ancrage local et un élevage traditionnel.



AVRIL 2021

Fusion avec Les Vignerons du Gerland : Vivadour devient un acteur de premier plan de la viticulture gersoise.



JUIN 2021

Graines d'alliance : création de la société avec Maïsadour pour valoriser la production locale de soja.

MAI 2021

Commerce équitable : Vivadour s'engage aux côtés de Max Havelaar dans une filière complète de blé tendre.

Les ressources humaines

Organisation du travail durant les confinements, développement de la marque employeur et accompagnement dans la transformation des métiers ont mobilisé les équipes des ressources humaines durant l'exercice.

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES AU CHANGEMENT

L'équipe des ressources humaines accompagne la stratégie du groupe et la transformation de nos métiers. Elle participe ainsi aux projets de structuration de nos filières.

Durant l'exercice, nous avons travaillé avec la Direction territoriale autour du redimensionnement des activités collecte/agrofournitures. Il s'agissait d'adapter les équipes à ce changement et ainsi faire face aux mutations de l'agriculture sur notre territoire. Ce dossier a été mené de concert avec les Instances Représentatives du Personnel.

Nous avons également accompagné l'intégration d'une centaine de collaborateurs (issus de la coopérative Les Vignerons du Gerland, de sa filiale spiritueux Le Club des Marques et de l'union CVG) au sein de la nouvelle filière viti-vinicole. Deux CSE s'ajoutent dans la gestion RH. L'ensemble du service RH s'est fortement mobilisé pour mener à bien ces changements dans le groupe.

Souplesse et adaptation prévalent dans tous les métiers



UNE ORGANISATION DU TRAVAIL FLEXIBLE

Face à la crise sanitaire, nous avons maintenu l'organisation du travail mise en place lors du premier confinement en 2020, en privilégiant le télétravail. Toutes les équipes se sont adaptées rapidement et notre cellule de crise a continué à fonctionner.

Nous avons communiqué régulièrement sur l'évolution de l'activité, l'organisation du travail et le protocole sanitaire. Nous diffusons ainsi « Flash Covid », une newsletter interne, depuis le printemps 2020.

Chaque manager gère l'organisation de son service, avec une durée du télétravail très flexible selon les postes. Souplesse et adaptation prévalent dans tous les métiers.

Nous avons eu recours à l'activité partielle à cause de la fermeture des écoles et surtout à cause de l'influenza aviaire pour les personnels des Productions Animales jusqu'à l'été 2021.

Privilégiant le dialogue social avec les IRP, la direction souhaite mettre en place un accord relatif au télétravail. Une consultation est donc lancée auprès des salariés, depuis juillet 2021.

Les équipes communication et RH travaillent ensemble pour asseoir et développer notre marque employeur

Les chiffres-clés

734* salariés
dont 579 salariés permanents

46 nouveaux collaborateurs

79/100** note de Vivadour sur l'index égalité professionnelle hommes-femmes

*Hors filiales minoraires du groupe
** pour l'UES CCN 5B



DÉVELOPPER NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

Les ressources humaines étant un axe fort de notre stratégie, les équipes communication et RH travaillent ensemble pour asseoir et développer notre marque employeur, sous la supervision de la Direction de la Stratégie et du Développement Coopératif.

Un plan de communication interne a vu le jour, incluant une nouvelle parution bimestrielle dédiée aux salariés. Baptisé « Entre nous » par les collaborateurs, ce support diffusé depuis janvier 2021 au format papier est joint au bulletin de salaire. Il s'agit de partager la stratégie du groupe, renforcer la culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance, faire découvrir la gouvernance, présenter les filières et valoriser les femmes et les hommes de notre groupe.

Enfin, notre page LinkedIn lancée en mai 2021 compte déjà près de 1 900 abonnés. Ainsi nous augmentons notre visibilité et accompagnons les recrutements d'étudiants alternants et de collaborateurs.

UN PÔLE DÉVELOPPEMENT RH

Début 2021, nous avons créé un Pôle Développement RH avec 4 personnes. Elles sont chargées de travailler au plus près des managers et équipes de leur périmètre. Cette nouvelle organisation permettra de mieux répondre aux attentes des salariés pour les fidéliser et de travailler à l'évolution et au suivi des carrières.

Les projets

Formaliser l'accueil des nouveaux collaborateurs : un kit d'accueil Vivadour et des visites de sites, d'exploitations agricoles, pour expliquer le modèle coopératif, rencontrer des élus agriculteurs.

Digitaliser les process RH : fiches de paie accessibles via un coffre-fort numérique, contrats de travail avec signature électronique... une évolution qui s'inscrit dans la continuité des entretiens individuels et professionnels digitalisés avec WebRH.

Environnement, énergies et innovations

La recherche et le développement, ainsi que l'innovation sont au cœur de la stratégie du groupe. Accompagner les adhérents dans des démarches de transition environnementale, apporter de nouvelles sources de progrès et de revenu au sein de leurs exploitations sont les objectifs du pôle R&D.



VALORISER L'EXCÈS D'EAU DE PLUIE

Depuis deux ans, la pluviométrie a été 1,5 fois supérieure à la moyenne annuelle. On relève des épisodes d'excès d'eau, inégalement répartis d'une année à l'autre.

Cette ressource en eau peut être stockée afin de prévenir les sécheresses et donc préserver les productions agricoles en quantité et qualité.

Vivadour a créé le service « Eaux Vives » pour accompagner les adhérents dans la gestion optimisée de l'eau (bathymétrie, conseil, irrigation économique...) et la création de retenues collinaires en échange avec les services de l'État.

À Arblade-le-Haut, un lac d'une capacité de 42 000m³ a été mis en eau à l'automne 2020. Notre adhérent irrigue ainsi 35 ha de cultures (maïs et tournesol). Ce lac utile, durable et respectueux de l'environnement, combine plusieurs innovations : une retenue déconnectée, un pompage solaire...

L'irrigation demeure une nécessité pour sécuriser aussi bien les cultures de céréales, de légumes que la vigne ou la production bovine.

Un autre projet a été réalisé avec du pompage solaire, chez des éleveurs. Il fournit l'eau pour les estives du Lac Bleu, dans le parc national des Pyrénées.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2008, l'opération « Les Énergicuteurs » a accompagné plus de 200 adhérents dans le montage de projets liés aux énergies renouvelables.

Durant l'exercice, Vivadour a lancé un nouveau plan de développement des énergies renouvelables, misant sur le solaire photovoltaïque, la biomasse et l'hydraulique.

Nosta Lutz, filiale de Vivadour créée en mars 2021, va produire et valoriser au mieux l'énergie renouvelable dans le groupe.



Le solaire photovoltaïque

Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture sur différents bâtiments du groupe pour autoconsommer ou revendre l'électricité produite.

Ce plan de développement a débuté avec la création d'une centrale solaire de 45 kWc sur la ferme expérimentale à Riscle. Elle devrait couvrir 35 % des besoins en électricité du site, avec 80 % d'autoconsommation.

La prochaine étape du plan concerne les adhérents, avec l'installation de panneaux sur leurs bâtiments.

Vivadour a lancé un nouveau plan de développement des énergies renouvelables

LA BIOMASSE, SOURCE D'ÉNERGIE

Les essais de plantation de ces dernières années ont été conduits pour identifier les types de biomasse mobilisables pour produire de l'énergie.

Nous avons pu créer, grâce à des collaborations, une activité de fourniture de biomasse pour les marchés de l'énergie. Il s'agit de produire de l'électricité verte et de la chaleur renouvelable localement avec une grande variété de ressources végétales sèches, disponibles durablement.

La production d'amendement organiques

Depuis 20 ans, Vivanat, filiale de Vivadour et partenaire de Suez Organique (groupe Suez) produit des amendements organiques.

Durant l'exercice, l'activité a fortement progressé, malgré un contexte sanitaire très perturbant et des conditions météorologiques défavorables. Après des travaux de mise aux normes, le site de 2,5 ha répond à trois enjeux :

- fournir des amendements de qualité ;
- recycler des matières organiques variées ;
- préparer de la biomasse pour les unités de production d'énergie.

Un service R&D dédié



Frédéric Marcato,
Directeur Recherche
et Développement

Installée à la ferme expérimentale de Riscle, l'équipe R&D assure des missions de recherche prospective, de conception de projets et des activités opérationnelles. Leurs travaux sont centrés sur la gestion de l'eau, les énergies renouvelables, la biomasse non alimentaire et le changement climatique.

La production en chiffres

4 000 t de biomasse valorisées en énergie

16 000 t de matières organiques recyclées

6 000 t de compost épandues



Ovalie Innovation

Filiale des groupes coopératifs Vivadour et Maïsadour, Ovalie Innovation a été créée en 2013 pour soutenir les idées et les initiatives qui favorisent la compétitivité des agriculteurs.

LA MICRO-MÉTHANISATION SE DÉPLOIE



L'exercice 2020-2021 marque une avancée importante pour déployer la micro-méthanisation à la ferme grâce à la création de la société EnAccess. Ovalie Innovation souhaitait développer cette technologie dans une démarche mutualisée avec des éleveurs depuis 2015. Un pilote de pré-série est ainsi exploité depuis 2016 chez un adhérent de Vivadour à Barcelonne-du-Gers.

EnAccess constitue un modèle économique durable pour développer et gérer des unités de micro-méthanisation dans les exploitations agricoles disposant d'une ressource en lisier (canards, vaches laitières ou porcs).

Dans ce modèle, EnAccess investit dans l'installation. L'éleveur accueille l'unité de micro-méthanisation sur son exploitation. L'entreprise garantit à l'agriculteur un revenu sécurisé pendant 20 ans, la durée d'exploitation du méthaniseur. Le biogaz produit par la méthanisation du lisier est transformé en électricité, revendue par EnAccess à EDF.

Cinq nouvelles unités de micro-méthanisation sont en préparation.



LA BIO-ÉCONOMIE EN PLEIN ESSOR

De nombreux industriels, tous secteurs confondus, cherchent à s'approvisionner en matières premières d'origine végétale. Ils ont besoin de disposer d'une ressource stable dans le temps, en qualité et en quantité.

Ainsi Sobiotech a été créée en juin 2021. L'entreprise sera chargée de transformer, préparer, conditionner... des matières végétales prêtes à être utilisées par ces industriels, qu'ils soient dans l'éco-construction, les bioplastiques, les cosmétiques...

Sobiotech devient la structure de mise en marché des projets R&D menés par Ovalie Innovation. Ces derniers peuvent d'ailleurs représenter des axes de diversification pour nos adhérents.

Ovalie Innovation conduit actuellement quatre projets de recherche et développement dans le secteur de la bio-économie.

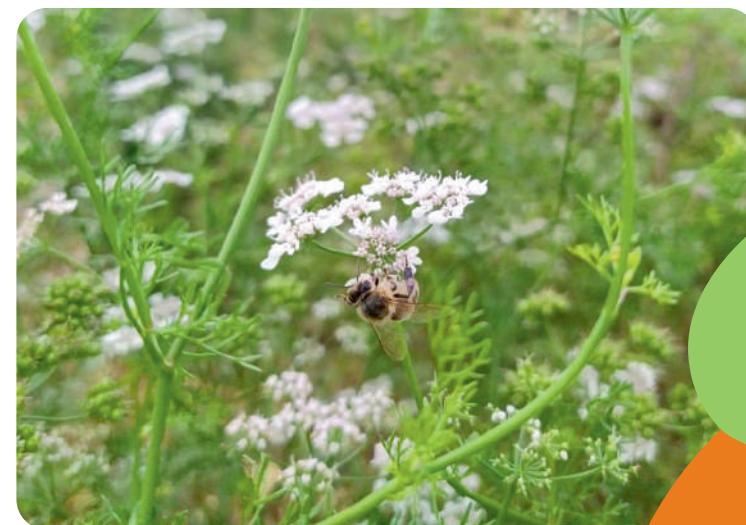


UNE UNITÉ POUR TRANSFORMER LA CORIANDRE

Dès 2022, Sobiotech s'équipera d'une unité de transformation de coriandre à Auterive (32). Depuis quelques années, Ovalie Innovation a mis au point de l'huile de coriandre grâce à un éco-procédé en partenariat avec le Laboratoire de Chimie Agro-Industrielle de Toulouse. Il s'agit d'un complément alimentaire ou de produit cosmétique, reconnu pour ses bienfaits pour la santé de la peau.

SEPPIC, filiale d'Air Liquide, demeure le partenaire privilégié pour commercialiser cet ingrédient innovant, dans le monde entier. 650 litres d'huile ont ainsi été envoyés en échantillon pour la prospection.

La production de graines de coriandre sera confiée à des adhérents de Vivadour. L'objectif est de développer les débouchés de l'huile de coriandre dans le monde et de proposer des surfaces en hausse dans les 10 prochaines années.



Thierry Véronèse, Directeur scientifique Ovalie innovation

Ovalie Innovation travaille sur des projets d'innovation technologique dans les domaines de l'agroécologie, de la bio-économie, de la valorisation des productions et de l'énergie.

**FAVORISER
la compétitivité
des agriculteurs**



Les Semences



43 M€
de chiffre d'affaires



8 600 ha
de semences

dont
70 %
en semences grandes cultures

30 %
en semences potagères





GSN Semences a rejoint le groupe Vivadour en 1997 et depuis de grandes étapes ont marqué le développement de l'entreprise.

En 2000, l'acquisition de la société Blon-deau a permis de consolider notre activité de recherche sur le marché du pois et du haricot dans l'industrie. Aujourd'hui, nous développons ainsi plus de 40 variétés de haricots et 35 variétés de pois exclusivement à destination de l'industrie de la conserve, du surgelé, du frais et du grand export.

En 2008, l'achat de la société Brivain en Anjou, principale zone de production de semences potagères en France, a développé notre activité sur le marché vrac.

Depuis 2010, le partenariat avec l'en-

treprise israélienne Seeds tech nous a ouvert l'accès à une génétique de haut niveau en semences hybrides. Il renforce notre position sur le pourtour méditerranéen. Les semences hybrides à la marque dédiée Nexeeds sont commercialisées dans 12 pays.

Grâce à la filiale GSN Afrique implantée en Côte d'Ivoire depuis 2015, nous commercialisons en Afrique de l'Ouest : une zone à fort potentiel dans les années à venir.

Depuis 30 ans, GSN Semences a donc revu son modèle économique et validé ses axes stratégiques. Aujourd'hui, cette filiale du groupe Vivadour bénéficie d'une chaîne de valeur maîtrisée, incluant la création variétale, la multiplication de semences potagères et la commercialisation dans plus de 85 pays.

L'Afrique de l'Ouest, un marché à fort potentiel

Comment GSN Semences a évolué depuis 30 ans ?

Bernard MABARRO
Directeur Semences



Pourquoi avoir agrandi l'usine de semences à Riscle ?

Jean PAGÈS
Président du COS Semences

Vivadour s'est allié au semencier Corteva dès les années 70 pour proposer à nos adhérents une diversification de leurs cultures avec une production technique et source de valeur ajoutée.

Ainsi 200 agriculteurs du secteur de Riscle et plus largement du Gers sont impliqués dans cette filière. Le savoir-faire et l'expertise de nos adhérents (notamment en matière d'irrigation) sont reconnus par nos partenaires.

Grâce à nos alliances avec Corteva, leader mondial des semences de maïs, ce métier est devenu stratégique pour notre groupe.

Depuis 7 ans, nous avons investi, dans l'usine semences de Riscle, plus de 10

Les semences, un métier stratégique

millions d'euros dans la réception, le calibrage, le séchage, le traitement et le conditionnement des semences, afin d'avoir un outil performant à la hauteur des exigences de Corteva.

En 2021, nous avons réalisé un nouvel agrandissement pour augmenter la capacité de stockage soit 35 000 quintaux supplémentaires. Opérationnel depuis l'automne 2021, cet outil industriel permet de répondre à l'augmentation du rendement de production et à l'accroissement des surfaces de multiplications de semences.

En investissant dans nos outils, nous répondons aux exigences de qualité et de logistique des marchés de nos partenaires.

Depuis 7 ans, nous avons investi, dans l'usine semences de Riscle, plus de 10



Les semences grandes cultures

La contractualisation de maïs semence continue à progresser avec Corteva. Mais, durant l'exercice, les productions ont pour la plupart été impactées par les conditions météorologiques.

LES SEMENCES DE MAÏS AUGMENTENT

Notre plan de production de maïs semence augmente pour la troisième année consécutive.

4 244 ha ont été contractualisés avec nos adhérents. Ce niveau de surfaces, réalisé avec notre partenaire Corteva, est le plus élevé pour Vivadour, depuis 30 ans.

Durant l'exercice, les conditions climatiques ont fortement impacté notre niveau de performance, inférieur aux objectifs fixés. Chaleur et pluviométrie ont affecté notre activité maïs.

2020 (avec 1997 et 2003) restera l'année la plus chaude à Riscle durant les dernières décennies. Les températures excessives durant la période de floraison et de remplissage des grains ont provoqué des problèmes physiologiques et de fécondation. Les champs de multiplication ont subi des conditions extrêmement défavorables avec 12 jours de températures excédant 34°C durant les floraisons.

Notre organisation de collecte a été fortement perturbée par une pluviométrie importante, avec 350 mm sur Riscle entre mi-septembre et fin octobre.

La qualité des 155 000 quintaux réceptionnés a toutefois été préservée.

Notre partenariat avec le groupement d'employeurs 4 Saisons est consolidé avec la prise en charge des opérations manuelles de castration sur environ 700 ha de fertiles.



Notre plan de production de maïs semence augmente pour la troisième année consécutive

LE PROGRAMME DE SOJA SE PÉRENNISE

Notre programme de multiplication de soja, essentiellement destiné au circuit court se pérennise. 4 800 quintaux ont été réceptionnés. Ils étaient issus de la multiplication de 5 variétés sur une surface globale de 140 ha.

LA PLUIE A PÉNALISÉ LE COLZA

Avec plus de 1 000 mm de pluie durant les 9 mois du cycle, la production de semences de colza a été fortement pénalisée. Nous avons globalement réceptionné 1 200 quintaux à Riscle.

LES SEMENCES DE CÉRÉALES À PAILLE SE MAINTIENNENT

L'activité est gérée au sein du GIE Semences du Sud pour les besoins internes de chaque groupe et pour le circuit long de Semences de France. L'usine de Vic-Fezensac a réceptionné 65 000 quintaux de céréales à paille pour plus de 2 000 ha de multiplication.

Les semences potagères

GSN Semences a vécu une activité très riche durant l'exercice. De nouvelles problématiques sont apparues. Nous avons ainsi dû faire face à la réduction drastique des molécules autorisées en traitement de semences. L'envolée des taux de fret a également fortement impacté les coûts de revient.

LA RECHERCHE ET LA MULTIPLICATION

Notre gamme de garden peas est structurée afin de conquérir des marchés plus étendus qu'actuellement.

Le contexte en multiplication de semences potagères apparaît de plus en plus délicat. Nous sommes confrontés à un arbitrage mondial des zones de production et la diversification devient un véritable enjeu. Par ailleurs, nous devons repenser nos zones de production au regard du changement climatique et des évolutions réglementaires.

LA MAINTENANCE DES VARIÉTÉS ET LA FABRICATION

Nous maintenons plus de 100 variétés (sur 260 en listes A et B) du Domaine Public. Notre ferme expérimentale à Mazé (49) s'étend sur 1,5 ha et organise cette activité avec 8 serres dont une nurserie. Le site assure le contrôle variétal de 600 à 700 lots et la production de certaines semences de bases dont les lignées parentales. Nous y conduisons des essais agronomiques pour améliorer la productivité agricole.

1 500 000 boîtes, 200 000 pochettes et 300 000 sacs ont été fabriqués dans nos trois usines. Nous avons investi dans un nouveau procédé de conservation des semences, l'inertage*.

*L'inertage consiste à injecter un gaz inerté lors du stockage afin d'éliminer l'oxygène et l'humidité présents dans l'atmosphère et donc favoriser un meilleur maintien des facultés germinatives des semences.

LA DISTRIBUTION VARIE SELON LES CIRCUITS

Nous constatons une bonne dynamique en industrie avec 3 variétés de pois issues de notre recherche, sur les 16 les plus cultivées en France.

La demande des paqueteurs a augmenté avec le regain d'intérêt des Français pour le jardinage pendant les confinements.

En sous-marque, l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb sont les plus dynamiques. Nous notons un développement encourageant en Europe, Moyen et Extrême-Orient et en Amérique du Sud. Nous avons engagé une procédure de conformité pour interagir avec des pays sous embargo.

La demande de semences hybrides augmente avec 30 millions de graines commercialisées dans 20 pays. Mais la crise sanitaire impacte le développement de nouvelles variétés.

Enfin, GSN Afrique poursuit sa croissance commerciale et structure une unité de multiplication de variétés spécifiques.

Démarche qualité

- Reconduction de la certification ISO 9001 (2015) pour l'usine de semences et des certificats liés au plan de maîtrise poussière (PQP, ESTA) ;
- Certification du Plan de Gestion du Risque Phytosanitaire et du Règlement Santé des Végétaux ;
- Agrément pour l'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de services ;
- Certification bio en semences potagères de haricots (GSN Semences).





Céréales et Légumes



204 M€
de chiffre d'affaires



340 000 t
collectées
(conventionnel et bio)



80
espèces
collectées



Comment évolue le dispositif de collecte et de distribution d'agrofournitures ?

Jérôme CANDAU
Directeur des agro-chaînes végétale, animale et bio



Pourquoi avoir créé Graines d'alliance ?

Luc REQUIER
Président du COS Collecte-apro

Les évolutions d'assèlement et les accidents climatiques à répétition (3 fois en 5 ans) nous imposent un redimensionnement de nos sites de stockage de la collecte.

Nous avons donc entamé une réorganisation de cette activité au cours de l'exercice 2020/2021, qui se prolongera en 2021/2022. Nos outils vont être dimensionnés pour stocker 380 000 tonnes. Cela correspond à la capacité nécessaire pour la collecte des surfaces mises en culture pour les 4 sociétés du groupe (Vivadour, Silos Vicois, Novasol et Aréal).

En revanche, nous maintenons notre maillage territorial avec nos 70 points de collecte situés à proximité des exploitations de nos adhérents et clients.

La distribution des agrofournitures évolue elle aussi afin de répondre aux at-

Rester à l'écoute de nos agriculteurs

tentes des agriculteurs. Nous élargissons progressivement la livraison directe à la ferme, déjà en place pour les semences, aux produits de protection des plantes et aux engrains pour tous les agriculteurs

qui perdront leur magasin de proximité. Nous avons donc initié un plan de réorganisation au cours de cet exercice. Il s'appuie sur 13 magasins et optimise notre dispositif de distribution des agrofournitures.

Enfin, nous avons créé un centre d'appels unique. Il enregistre et organise la livraison de toutes les commandes des agriculteurs des deux coopératives et des deux négocios de notre groupe coopératif.

Ces réorganisations nous permettent de rester à l'écoute de nos agriculteurs tout en préservant notre compétitivité.

La demande en soja non-OGM local destiné à la nutrition animale ne cesse de progresser depuis quelques années pour répondre aux attentes sociétales du consommateur. Et notre terroir est parfaitement adapté à la culture du soja. Aussi avons-nous décidé d'investir pour mettre en place une filière complète.

Afin de consolider notre agro-chaîne soja, nous avons créé Graines d'alliance, une société de trituration de soja, en partenariat avec Sud-Ouest Aliment. L'usine, installée à Saint-Sever (40) débutera son activité au printemps 2022.

Le groupe coopératif Vivadour est la seule société en France à détenir l'intégralité des maillons de la filière soja. Nous conduisons un programme

Investir pour mettre en place une filière complète

de sélection génétique depuis plusieurs années au sein de notre ferme expérimentale à Riscle. 120 producteurs multiplicateurs cultivent les semences de soja dans notre région.

Notre usine semences de Riscle réceptionne et conditionne ces semences, commercialisées aux agriculteurs du groupe. Nous avons dédié deux sites à la collecte et au séchage de soja afin d'obtenir une qualité optimale pour nos 14 000 t collectées annuellement.

Graines d'alliance complète notre filière et sera le principal débouché de cette production dans les prochaines années. Nous répondons de cette façon aux besoins des filières volailles et palmipèdes de notre groupe.

Les céréales

Notre groupe coopératif Vivadour enregistre une collecte globale de 340 000 tonnes (conventionnel et bio), historiquement basse. L'exercice 2020-2021 aura vu la naissance d'une nouvelle agro-chaîne blé tendre.

UNE COLLECTE 2020 HISTORIQUEMENT BASSE

En 2020, nous avons collecté 326 000 t en cultures conventionnelles, le plus bas niveau de collecte enregistré dans notre groupe. Cette faible collecte s'explique par un printemps très pluvieux qui a fortement dégradé les rendements des cultures de céréales à paille et de colza. De la même façon, les cultures de printemps (maïs, soja et tournesol) ont souffert d'une sécheresse estivale parmi les plus marquées depuis 10 ans sur l'ensemble de notre territoire.

Durant l'exercice, nous avons noté une augmentation significative des surfaces en sorgho.

On constate également une modification des assèlements avec une augmentation des surfaces en soja et une baisse en maïs. Ce dernier ne représente plus que 45 % des volumes collectés contre 85 % il y a encore 10 ans.

Nous recherchons des productions à valeur ajoutée pour nos agriculteurs

RECHERCHE DE VALEUR POUR NOS AGRICULTEURS

Nous collectons aujourd'hui 42 espèces de céréales et oléo protéagineux. Et nous continuons à rechercher le maximum de revenus pour nos agriculteurs en proposant des cultures à valeur ajoutée : variétés pures en blé à destination de la meunerie, blé LU Harmony, soja pour l'alimentation humaine et la nutrition animale, colza éructique pour la cosmétique, maïs Waxy...

Nous avons également lancé une démarche pour mettre en place une filière complète de blé tendre biscuitier, labellisée commerce équitable. Elle devrait être opérationnelle en 2022-23. Nous créons ainsi une agro-chaîne blé tendre avec un prix minimum garanti au producteur. Tous les maillons de cette nouvelle filière seront en parfaite adéquation avec les exigences de la Loi EGALIM.



Les agrofournitures

Depuis 3 ans, le chiffre d'affaires du groupe en agrofournitures reste stable à environ 50 millions d'euros. Notre Pôle Vigne confirme sa position de référent auprès des viticulteurs.

DAVANTAGE DE PRODUITS DE BIOCONTRÔLE

Même si le chiffre d'affaires du groupe en agrofournitures se maintient, il baisse de façon continue pour les produits de protection des plantes. La progression des ventes de produits de biocontrôle et de biostimulants compense toutefois cette diminution.

Les 62 000 tonnes d'engrais commercialisés restent également à des niveaux équivalents aux années précédentes, ce qui atteste d'une stabilité de la sole de notre groupe.

Les prix des engrais étaient relativement stables en 2020 et au premier trimestre 2021. Mais une augmentation très significative est apparue à partir de mai 2021.

Notre partenaire Corteva demeure notre principal fournisseur de semences hybrides de maïs avec des variétés à très haut potentiel, parfaitement adaptées à l'ensemble des conditions pédoclimatiques de notre territoire.



UN APPROVISIONNEMENT PERFORMANT

Depuis l'exercice 2020-2021, les produits de protection des plantes distribués à nos agriculteurs sont stockés sur la plateforme classée Seveso de De Sangosse à Agen. Cela nous permet d'être en parfaite conformité avec la réglementation.

Enfin depuis la crise sanitaire de la COVID-19, les produits de protection des plantes et les engrais sont soumis à un contexte de marché tendu dans lequel les échanges mondiaux sont très perturbés. Nos unions d'achat Axso et Convergence, créées en partenariat avec l'ensemble des groupes coopératifs du Sud-Ouest, nous permettent, malgré tout, d'obtenir un approvisionnement performant à des prix compétitifs pour nos adhérents.

Notre Pôle Vigne fait référence dans la profession

UN PÔLE VIGNE RECONNUS

Le Pôle Vigne regroupe 350 viticulteurs et suit environ 12 000 ha de vignobles gersois. Après deux années de fonctionnement, il répond parfaitement aux besoins des viticulteurs du territoire du groupe coopératif Vivadour.

Il est même devenu la référence pour tous les viticulteurs indépendants en caves particulières ainsi que pour ceux qui sont regroupés au sein de caves coopératives.

Notre équipe de spécialistes à la pointe de l'innovation propose aux viticulteurs gersois des produits de protection des plantes adaptés aux particularités de tous les vignobles. Nous constatons une baisse constante de l'utilisation de ces produits en faveur de méthodes alternatives (biocontrôle, biostimulants).

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX ATTENTES

Une gamme complète d'engrais adaptés aux vignobles est également commercialisée ainsi qu'un large choix de palissage sélectionnés avec soin. Ces produits satisfont les besoins de restructuration et d'agrandissement du vignoble gersois.

Pour entretenir un lien permanent avec nos viticulteurs, nous avons créé et animons un groupe Facebook. Nous organisons aussi Hesti Vigne, un événement annuel pour valoriser l'innovation et le savoir-faire de nos équipes en viticulture.

L'agriculture biologique

Les cultures bio se stabilisent et le soja bio domine l'assoulement.



Comment les cultures bio évoluent-elles ?

Frédéric CASTEX
Président du COS Bio

Depuis deux ans, nous observons une chute significative des conversions en agriculture biologique. Un palier semble avoir été atteint et les volumes devraient se stabiliser aux environs de 20 000 tonnes de collecte dans les prochaines années.

Les cultures bio se stabilisent



UNE OFFRE ÉLARGIE D'AGROFURNITURES BIO

Le chiffre d'affaires agrofournitures bio progresse tous les ans grâce à l'offre étendue et performante en engrains organiques, en produits de biocontrôle et semences que nous proposons.

Toutes nos productions de céréales bio sont contractualisées avec notre partenaire Agribio Union, leader français avec plus de 100 000 t/an commercialisées.

Sur le territoire de Vivadour, 40 % de la sole en agriculture biologique est constituée de cultures de luzerne, trèfle et prairies, sans que ces productions soient collectées par notre coopérative.

Les légumes et le maïs doux

Durant l'exercice, nous avons accompagné nos producteurs de maïs doux dans la démarche SAI (Sustainable Agriculture Initiative). Il s'agit d'améliorer la qualité de produit avec des normes liées au respect de l'environnement et à l'agriculture durable.

UNE ANNÉE 2020 CONTRASTÉE

Les conditions climatiques désastreuses en fin de saison 2020 ont engendré des pertes importantes à la récolte de maïs doux.

Le rendement moyen des 774 ha raisonnés est inférieur à 14 t/ha.

En maïs doux bio récolté plus précocement, nos producteurs ont atteint un rendement proche de 17 t/ha. On a même relevé une parcelle à 24 t/ha.

En haricots (57 ha), le rendement se situe en-dessous de 10 t/ha.

En 2021, le programme de maïs doux est stable tandis que celui des haricots progresse avec 60 ha contractualisés en monoculture et 160 ha de double culture.



LA MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE SAI

À la demande de notre partenaire Bonduelle, nous avons accompagné nos producteurs de maïs doux dans la démarche SAI (Sustainable Agriculture Initiative). Il s'agit d'améliorer la qualité de produit avec des normes liées au respect de l'environnement et à l'agriculture durable. Leurs exploitations sont toutes classées Or ou Argent après la première évaluation avec l'outil FSA (Farm Sustainability), ce qui atteste d'un très bon niveau de qualité de production.

Viendra ensuite l'audit de certaines exploitations pour déterminer des axes d'amélioration continue.

Cette démarche SAI permet de conserver l'accès aux marchés avec un niveau de performance reconnu au niveau international durant trois ans. Elle vérifie la conformité de l'exploitation avec la réglementation et les règles de conditionnalité de la PAC.

Dans la mesure où la valorisation du produit fini commercialisé par Bonduelle devrait progresser, un retour financier sera prévu pour nos adhérents ayant participé à la démarche SAI.

Démarche qualité

- Actéo : reconduction des certifications ISO 9001, CSA-GTP, 2BSvs, Harmony Lu et NF V30-001. Agrément pour la distribution de produits phyto-pharmaceutiques aux professionnels ;
- Vectéo : certification Qualimat® renouvelée et démarche Charte CO₂ ;
- Certifications bio en semences de blé (Les Silos Vicois), maïs doux (Vivadour), céréales (Actéo et Vivadour) ;
- Certification SAI en maïs classe A, Waxy et maïs doux.

Les services aux agriculteurs

Notre offre de services s'adapte encore davantage aux besoins des agriculteurs.

LE PÔLE AGRONOMIQUE S'ADAPTE

Les missions du Pôle Agronomique continuent d'évoluer en fonction des besoins de l'agriculture. Nous délaissions les expérimentations variétales sur des produits de protection des plantes au profit des produits de biocontrôle. Cela nous permettra d'apporter des solutions alternatives, satisfaisant les besoins de nos agriculteurs.



ÉTABLIR DES RÉFÉRENCES FIABLES

Durant l'exercice, le programme VIVADACS orienté vers l'agriculture de conservation des sols a débuté et s'échelonnera sur plusieurs années.

Un essai grandes bandes est en cours à la ferme expérimentale de Riscle. Il consiste à comparer l'itinéraire technique associant semis directs et couverts végétaux avec un itinéraire classique combinant labour et préparation du sol. Un groupe d'une vingtaine d'agriculteurs sera formé à ces nouvelles techniques, puis suivie durant 5 ans. Nous pourrons alors établir des références fiables.

Vivadour a également démarré une démarche carbone. Nous étudierons ainsi toutes les solutions qui permettront la vente de crédits carbone par nos agriculteurs.

Nous développons des services en fonction des besoins de l'agriculture

SMAG FARMER, UN OUTIL PERFORMANT

Depuis trois ans, nous avons réorganisé et simplifié notre offre de services. Elle s'articule désormais autour de deux piliers : la traçabilité agriculteur avec la commercialisation de l'outil d'aide à la décision Smag Farmer et la certification HVE3 (Haute Valeur Environnementale).

600 agriculteurs de notre groupe pilotent leur exploitation avec Smag Farmer. Ils enregistrent leurs pratiques culturales en toute sécurité depuis leur smartphone, tablette ou ordinateur. Ils sont ainsi assurés d'être en conformité avec la réglementation.

Nous souhaitons continuer à développer l'usage de Smag Farmer. Cet outil permet de répondre aux attentes réglementaires (PAC 2023). En outre, nos clients exigent de plus en plus une traçabilité complète des cultures. Smag Farmer évite les audits puisque toutes les pratiques sont enregistrées et donc facilement traçables.

LA CERTIFICATION HVE3 SE POURSUIT

Une soixantaine de viticulteurs ont désormais leurs exploitations certifiées HVE3 grâce à l'accompagnement des équipes de Vivadour.

Chaque année, une trentaine de démarches de certification sont engagées.

Ces dossiers concernent des chais particuliers et des caves coopératives sur notre territoire. Face aux attentes sociétales en matière de respect de l'environnement et aux exigences de la PAC 2023, Vivadour n'hésitera pas à adapter son équipe afin de répondre aux besoins à venir pour l'ensemble des agriculteurs.



Les Productions animales



146 M€
de chiffre d'affaires



8,5 M
de volailles



25 M
d'œufs



1,1 M
de palmipèdes



21 500
bovins





Quel est le fait marquant de l'année dans votre métier ?

Delphin GUILLAUMEY
Directeur des Productions Avicoles

Incontestablement, l'exercice 2020/2021 aura été marqué par la crise influenza aviaire H5N8 que tout le Sud-Ouest a dû affronter, la troisième en 5 ans... Tous les acteurs de la filière ont été mobilisés d'octobre 2020 à juin 2021 pour faire face au virus et à ses conséquences sur nos productions.

Je tiens à saluer le travail et l'engagement total de l'ensemble de nos producteurs et de nos équipes au cours de cette année. Nous avons été confrontés à un véritable choc : maintenir en claustration nos productions traditionnellement élevées en plein air.

Durant cet hiver 2020, nos producteurs ont travaillé dans des conditions d'élevage très difficiles et avec une charge de travail importante. Les éleveurs de

Pleinement mobilisés pour retrouver nos volumes de production

palmipèdes ont dû pailler les animaux quotidiennement avec de grandes difficultés pour maîtriser l'ambiance dans les bâtiments. Les éleveurs de poulets ont dû faire face au nervosisme des volailles qui a augmenté avec les journées du printemps.

La filière œufs bio n'aura pas été épargnée car un grand nombre de contraintes se sont ajoutées pour traverser cette épidémie.

Depuis le printemps 2021, nous sommes pleinement mobilisés pour retrouver nos volumes de production et accompagner les éleveurs dans le redémarrage de leur activité. Nous préparons également l'avenir avec, en premier lieu, l'adaptation aux nouvelles règles de biosécurité. Elles devraient nous permettre de faire face efficacement à une nouvelle épidémie.

Au-delà de notre résilience face aux problématiques sanitaires, nous devons nous projeter vers l'avenir. En palmipèdes, il est important que la filière se stabilise après tant d'années de crises successives. D'ici là, nous nous appuierons sur le succès de notre filière interne des Fleurons de Samatan et de nos clients historiques. Parmi eux, en premier lieu, Delpeyrat entame une mutation pour pérenniser l'activité de nos adhérents.

En volailles de chair, le choix de l'alimentation locale, en adéquation avec les attentes du consommateur, se heurte à la flambée générale des coûts. Cela constituera un défi important pour finaliser la transition de nos productions sur les critères de bien-être animal et de proximité.

La structuration d'un amont bovin est inévitable

Dans ce contexte inflationniste, le second défi concernera le renouvellement et la rénovation du parc bâtiments en volailles Label Rouge tout comme en volailles standards pour accompagner nos partenaires de l'aval.

Notre jeune filière ponte alternative finalise son plan de développement mis en œuvre avec Cocorette. Nous devons stabiliser cette production dans un environnement concurrentiel fort, avant d'envisager une seconde phase de développement.

Enfin, face à la réussite de nos outils d'aval Vignasse & Donney et Maison Jucla, la structuration d'un amont bovin est inévitable. L'approvisionnement de nos clients passera par le maintien de l'activité sur le territoire et la pérennisation des ateliers existants est indispensable.

Quelles sont les perspectives pour les Productions Animales ?

Christian LAFORÊT
Président du COS Productions Animales

Les volailles et les palmipèdes

L'élevage en plein air constitue la raison d'être de nos productions avicoles. Pourtant, nos éleveurs et nos équipes se sont adaptés à la claustration durant la crise aviaire. Les volumes sont en baisse car les remises en place n'ont pu débuter qu'en juin 2021.

LES VOLAILLES LABEL EN BAISSE

Nos éleveurs ont produit 3,9 millions de volailles Label Rouge, soit une baisse de 3 %. L'influenza aviaire a concerné 30 % du parc de bâtiments. La production de volailles Label a été moins impactée grâce à une hausse de 7 % des volumes en poulet jaune, en début d'exercice. Cet impact tempéré est le résultat de la bonne dynamique commerciale de notre partenaire Fermiers du Gers.

30 nouveaux bâtiments 400 m² se sont ajoutés à la capacité de production de Vivadour.

Mais nous devons parvenir à compenser les arrêts de producteurs à venir. Face à la hausse du coût des bâtiments, notre priorité des prochaines années devra être de privilégier la rénovation du parc existant.

Nous devons aussi trouver de nouveaux éleveurs de pintades et volailles festives, des productions techniques et rémunératrices.

L'ALIMENTATION 100 % LOCALE FREINÉE

Nous constatons une hausse de la demande en protéines locales au niveau national, mais la production peine à répondre aux besoins. En effet, la flambée du prix du soja non-OGM freine la mise en place de l'alimentation 100 % locale. Nous poursuivons notre travail pour développer des filières de qualité locales malgré la hausse des matières premières.



UNE FORTE DEMANDE EN VOLAILLES STANDARDS

Fermiers du Gers. Les poulets standards sont commercialisés en restauration hors domicile et en grande distribution. 70 % de nos volailles sont vendues sous la marque Poulet d'Ici, principalement autour de Bordeaux et Toulouse.

Enfin, les travaux de modernisation de l'abattoir de Fermiers du Gers à Condom sont terminés.

Nos marques

VOLAILLES



CANARDS



LA PRODUCTION DE PALMIPÈDES GRAS S'ADAPTE

L'impact de la crise influenza aviaire a marqué tout l'exercice 2020/2021. Jusqu'à 75 % de nos éleveurs ont été touchés ce qui a représenté une perte de 30 % des volumes en canards gras sur un an. Nous avons donc produit 1,1 million de palmipèdes. Et cette crise aura également des répercussions sur l'exercice 2021/2022 puisque les remises en place n'ont débuté qu'en juin 2021.

Malgré tout, nous n'observons pas de baisse du nombre d'éleveurs. Ils adaptent leurs ateliers en prévoyant des installations de mise à l'abri. Nos équipes les accompagnent pour étudier la rentabilité de leurs projets.

Au cours de l'exercice, nous avons initié une démarche d'élevage sans antibiotique pour répondre à la demande des consommateurs et un travail technique autour de la clastration.

BOVINS



DES PRODUITS SOUS SIGNE DE QUALITÉ



LES CLIENTS SE DIVERSIFIENT

50 % des canards gras ont été abattus et transformés par les Fleurons de Samatan, puis commercialisés par Gers Distribution. Ces volumes sont exclusivement produits sous Indication Géographique Protégée « Canards à foie gras du Gers ».

De nouveaux référencements pour des produits sous signe de qualité ont été conclus avec des enseignes de la grande distribution pour une commercialisation au niveau national.

Grâce à cette dynamique commerciale et malgré l'influenza aviaire, nous avons également pu développer notre gamme de produits crus et transformés en canards gras Label Rouge et foies gras.



ŒUF BIO : UNE PRODUCTION CONFORME AUX OBJECTIFS

Durant l'exercice, Cocorette, notre partenaire, a commercialisé 25 millions d'œufs bio issus de notre filière de production gersoise. Ce volume doublé par rapport à 2019/2020 reste en cohérence avec les prévisions de notre plan de développement.

Nous sommes très satisfaits des résultats technico-économiques de nos producteurs. Ils étaient 14 en fin d'exercice. 4 nouveaux éleveurs de poules pondeuses ont rejoint la filière dès l'été 2021.

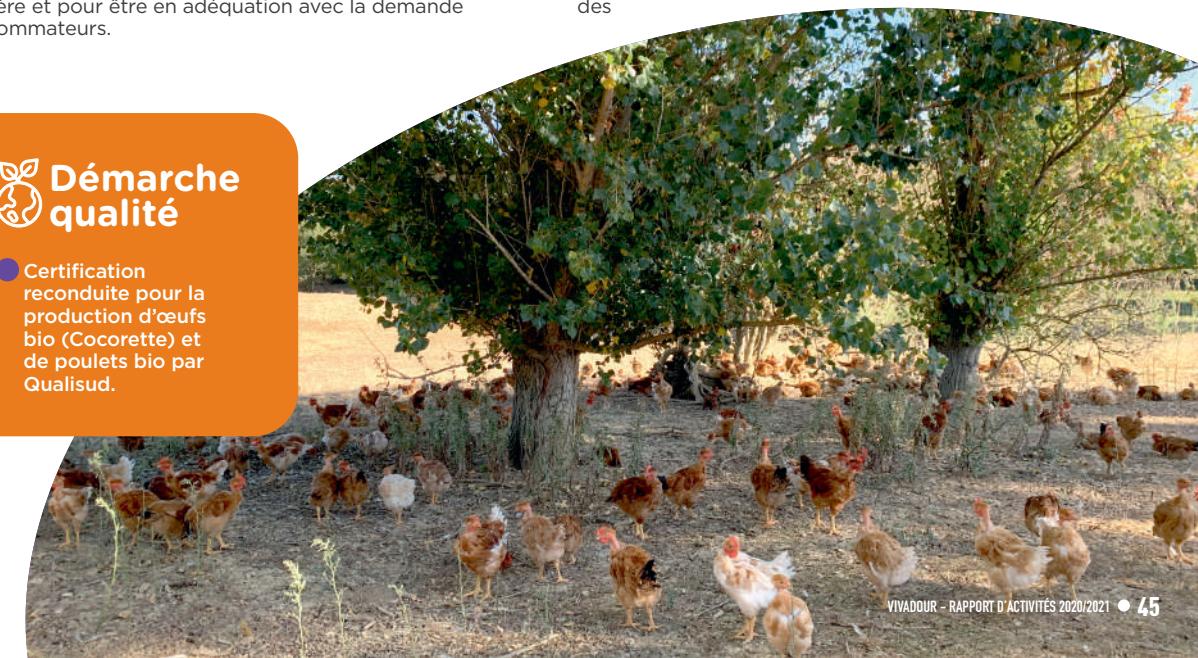
Notre plan de développement est conduit de manière dynamique et nous sommes en train de bâtir les dossiers pour les nouveaux élevages. L'objectif à atteindre reste une production annuelle de 50 millions d'œufs en 2022.

Ensuite, nous devrons observer une phase de stabilisation pour pérenniser la filière et pour être en adéquation avec la demande des consommateurs.

L'objectif à atteindre reste une production annuelle de 50 millions d'œufs en 2022.

Démarche qualité

- Certification reconduite pour la production d'œufs bio (Cocorette) et de poulets bio par Qualisud.



La filière bovine

Juviveau Productions approvisionne exclusivement Maison Jucla et a mis en place le veau sur paille, une nouvelle production haut de gamme. Vignasse & Donney est désormais un acteur majeur de la viande bovine avec trois années de croissance continue. Durant l'exercice, 21 500 bovins ont été engrangés ou achetés auprès des adhérents de Vivadour ou en négoce.

LE VEAU SUR PAILLE, NOUVELLE PRODUCTION

Avoir investi dans l'engraissement des jeunes bovins et des veaux s'avère une stratégie gagnante pour Vivadour. En effet, l'activité collective de bovins diminue au profit de l'engraissement. Durant l'exercice, 8 000 veaux alimentés avec un lait premium ont été engrangés.

L'agro-chaîne veau de boucherie de qualité, commercialisée par notre partenaire Maison Jucla, continue sa progression.

Pour répondre aux attentes des consommateurs, une nouvelle production « Veau sur paille » a vu le jour. Ces veaux sont élevés en liberté sur de la paille et nourris au lait entier. 5 bâtiments d'élevage sont en construction afin de satisfaire la demande commerciale de Maison Jucla. Les produits issus de cette filière sont vendus sous la marque L'authentique.

Grâce au savoir-faire unique de Juviveau Productions, les peaux de ces veaux haut de gamme fournissent un cuir de très grande qualité. Nous les commercialisons auprès de notre partenaire, l'un des leaders du luxe français.

**L'activité collecte
de bovins diminue
au profit de
l'engraissement**



UNE PRODUCTION BOVINE DE QUALITÉ

La crise sanitaire de la Covid-19 a fortement impacté le marché des jeunes bovins jusqu'alors commercialisés principalement vers l'Italie. Fort heureusement, une partie de ces élevages ont été reconvertis pour l'engraissement de vaches de qualité à destination des sociétés de notre groupe coopératif (Maison Jucla et Vignasse & Donney).

Notre coopérative envisage l'avenir de la filière avec sérénité. En effet, tous les acteurs économiques et institutionnels d'Occitanie vont réaliser un important investissement dans l'outil d'abattage de Saint-Gaudens. Or, 70 % des volumes de cette installation proviennent de Maison Jucla.

VIGNASSE & DONNEY, UN ACTEUR MAJEUR

Vignasse & Donney se positionne désormais comme un acteur majeur en viande bovine, dans les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Son chiffre d'affaires affiche une croissance de plus de 20 %, pour la troisième année.

L'entreprise poursuit le développement de la race Blonde d'Aquitaine à destination des boucheries traditionnelles et des rayons traditionnels de la grande distribution. Les volumes hebdomadaires ont été doublés cette année, en période estivale.

LE SITE D'ARTIX VA S'AGRANDIR

Inexistante à Bordeaux il y a encore trois ans, Vignasse & Donney approvisionne maintenant une cinquantaine de clients chaque semaine. Le développement commercial dans cette zone continue, en particulier en restauration haut de gamme.

Un projet d'agrandissement de l'unité de production à Artix est en phase de démarrage. Il consistera à augmenter la capacité de stockage froid, à améliorer la fluidité des opérations et à optimiser les process de production, notamment la ligne de fabrication de steaks hachés frais. Ces derniers sont commercialisés à une clientèle qui s'est diversifiée : les rayons libre-service des GMS et des distributeurs spécialistes du burger haut de gamme sur toute la façade atlantique.





Oenopole de Gascogne

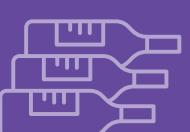
Comptoir Armagnacais
ŒNOLOGIE

Chai 931

L'activité viti-vinicole



50 M€
de chiffre d'affaires



400 000 hl
de vins produits



3 000 hl
d'alcool pur produit



Quelle est la gouvernance de la nouvelle filière viti-vinicole ?

Serge TINTANÉ
Président du COS
viti-vinicole



Quelle est la stratégie de cette nouvelle filière ?

Pascal DUPYRON
Directeur de la filière
viti-vinicole



La gouvernance de la filière s'appuie sur trois instances : un groupe spécialisé, une commission viticole et un comité d'orientation stratégique.

Le groupe spécialisé compte tous les viticulteurs adhérents. Il se réunit au moins trois fois par an à des dates-clés (pré-vendanges, résultats de la campagne et assemblée générale). Ce groupe est chargé d'élire la commission viticole afin de traiter les sujets de l'amont de la filière.

La commission viticole compte 24 élus, elle est présidée par Jacques Couerbe. Elle se réunit 8 fois par an pour évoquer l'amont de la filière et proposer des thèmes de réflexion au comité d'orientation stratégique viti-

Un groupe spécialisé, une commission viticole et un comité d'orientation stratégique

vinicole (COS). La commission viticole veille à préserver la relation entre les adhérents viticulteurs et le conseil d'administration.

Enfin, la gouvernance est représentée par le conseil d'orientation stratégique de la filière vitivinicole. Cette instance réunit 5 administrateurs, le directeur de la filière, les directeurs des cinq pôles de la filière (amont, production, commerce vin, alcool et services) et le directeur Stratégie et Développement coopératif.

Le COS se réunit tous les mois pour travailler sur les sujets proposés par la commission viticole. Il définit les orientations stratégiques présentées au conseil d'administration.

Grâce à la fusion entre Vivadour et Vignerons du Gerland (VDG), le groupe Vivadour devient un acteur de premier plan parmi les producteurs et metteurs en marché de vins vrac et spiritueux en France et à l'international.

Notre nouvelle filière s'inscrit dans le cadre de référence de notre coopérative puisqu'elle vise à pérenniser et développer l'activité viticole sur notre territoire.

La création de valeur se fait au profit de nos viticulteurs et de la filière afin de poursuivre notre développement. Pour cela, nous nous appuierons sur la notoriété de l'appellation IGP Côtes de Gascogne. Cette fusion a également pour objectif

Créer un pôle viticole durable et reconnu

d'accroître notre activité alcool vrac et conditionné (AOC armagnac et brandy) en bénéficiant du savoir-faire de la société Club des Marques, déjà implantée dans de nombreux pays.

Nous nous fixons pour objectif le développement de notre potentiel viticole en accompagnant les viticulteurs dans leurs investissements (plan Bacchus, aides au vignoble).

Enfin, notre performance est améliorée par la mutualisation de nos activités et de nos moyens de production sur le vin et les alcools.

Cet ensemble consolidé affiche la volonté de notre groupe coopératif de créer un pôle viticole durable et reconnu.

Une filière ancrée en Gascogne

L'exercice 2020-2021 a vu la réorganisation complète de la filière viti-vinicole du groupe Vivadour. Un nouvel ensemble consolidé est né de la fusion entre les activités de Vivadour et des Vignerons du Gerland (VDG).

Notre nouvelle filière unifiée et pérenne sur notre territoire est au service de ses viticulteurs. Cette dernière réunit 400 viticulteurs, soit environ 4 000 ha de vigne et plus de 100 collaborateurs. Elle s'est structurée autour de cinq pôles : l'amont, la production de vin, le commerce vin, les alcools et les services.



LE PÔLE AMONT : LA RELATION AVEC LES VITICULTEURS

Notre équipe technique, en collaboration avec les viticulteurs, assure le suivi des vignobles, promeut le développement des plantations et de nouveaux ateliers viticoles. Notre programme Bacchus aide les viticulteurs à développer le potentiel viticole de leurs exploitations autour des quatre cépages majeurs sauvignon, colombard, chardonnay et gros manseng.

Le déclenchement des vendanges est organisé en étroite collaboration entre le viticulteur et son technicien afin de répondre aux exigences de nos cahiers de production.

Notre activité « suivi des domaines » est renforcée avec la fusion. Actuellement la coopérative exploite en direct 330 ha de vigne. Pour développer notre potentiel viticole, nous réalisons du portage ponctuel de surfaces de vigne. L'objectif étant de les redistribuer à nos adhérents souhaitant s'installer ou agrandir leurs structures.

Un millésime 2020 atypique

Les vendanges 2020 ont débuté dès le 17 août par le sauvignon blanc.

Un important épisode de grêle d'une rare intensité, survenu à la veille du déclenchement des vendanges, nous a contraint à récolter en urgence certaines parcelles afin de préserver la qualité des raisins.

Grâce à l'implication des viticulteurs, l'ensemble des lots a été vendangé de manière homogène. Les contrôles avec l'outil Dyostem (caractérisation du profil à la parcelle) ont été effectués régulièrement et ont permis l'atteinte des profils aromatiques en adéquation avec le marché.

Plus de 4 000 ha ont été vendangés avec un rendement moyen à 88 hl/ha, proche des rendements des millésimes 2019 et 2017. Ce rendement reste en-dessous de nos objectifs des cahiers de production à cause des conséquences des aléas climatiques (gel de printemps et grêle).

Une filière unifiée et pérenne sur notre territoire pour nos viticulteurs



•••

Des gelées exceptionnelles : du jamais vu depuis 30 ans !

Les 7, 8, 12 et 13 avril 2021, des températures négatives historiques ont touché 90 % du territoire viticole national. Un épisode climatique inédit autant par son intensité que par son étendue. Cela représente une perte d'un tiers de la récolte française, soit 15 millions d'hectolitres.

Le Gers et la Gascogne n'y ont pas échappé. Pour le vignoble des adhérents, la perte a été estimée à 60 % des volumes. En effet, des gradients plus ou moins marqués ont été enregistrés du nord Gers en remontant vers le piémont pyrénéen. L'impact psychologique a été très important chez nos viticulteurs, particulièrement touchés.

La perte est estimée à 800 000 hl, soit 50 % de la récolte moyenne habituelle dans le Gers.

Fort heureusement, plus de 90 % de nos viticulteurs avaient souscrit l'assurance Opticlimat proposée par le groupe. Cela leur a permis de limiter l'impact financier sur leur exploitation sans pour autant compenser la totalité de la perte.

Les résultats financiers de la filière viti-vinicole seront également fortement impactés pour l'exercice prochain.

Poursuite de la démarche HVE 3

Pour satisfaire la demande de CVG et de l'aval, nous développons les volumes produits sous certification HVE 3. Cette dernière répond aux attentes des consommateurs, à savoir des conditions de production plus respectueuses de l'environnement.

Nous incitons tous nos viticulteurs à s'engager dans cette démarche, permettant un meilleur accès au marché.


**Assurer une production
de vins en adéquation
avec les attentes
des consommateurs
et de nos clients**



LE PÔLE PRODUCTION : LA VINIFICATION

CVG réalise la transformation et la vinification des raisins produits par les adhérents et livrés par les caves, avec une équipe dédiée.

Des équipements techniques performants permettent d'assurer une production de vins en adéquation avec les attentes des consommateurs et de nos clients.

L'expertise et l'adaptabilité

Nos équipes spécialisées apportent une véritable expertise à nos clients. Leur réactivité, leur maîtrise des assemblages et des référentiels qualité, leur contrôle des étapes-clés de la transformation, leur capacité à gérer des commandes de volumes très divers témoignent d'une adaptabilité sans faille.

Le pôle production assure aussi toutes les démarches administratives pour la traçabilité et la commercialisation des vins.

LE PÔLE COMMERCE VIN : LA MISE EN MARCHÉ

En Gascogne, CVG est un acteur important sur les marchés des vins blancs secs aromatiques. Spécialisée dans la production de vins en vrac qualitatif, la société commercialise en moyenne 400 000 hl, 85 % de vins blancs et 15 % de vins rosés.

L'offre est dédiée à l'univers des marques au profit de différents metteurs en marché. Nous accompagnons les clients dans la création de produits : assemblage bi-cépage ou tri-cépage. Actuellement, nous comptons plus d'une centaine de clients en France et à l'international.

Un savoir-faire reconnu mondialement pour l'expression aromatique de cépages majeurs

Fin 2020, la qualité des vins de CVG et des Côtes de Gascogne a été une nouvelle fois reconnue lors de l'International Bulk Wine Compétition, le concours mondial des vins en vrac, avec deux médailles d'or (Colombard premium, Essentiel de CVG) et deux médailles d'argent (Icone de CVG 2020, Sauvignon new seven 2020).

CVG confirme l'adaptation du sauvignon au terroir et à la climatologie de la Gascogne et de sa complémentarité avec le colombard et le gros manseng.


**CVG crée de
la valeur pour
le groupe et
pour ses clients**

LE PÔLE ALCOOL : ARMAGNACS ET EAUX DE VIE

Les savoir-faire, outils de production et stocks de spiritueux de Vivadour et de VDG ont été mutualisés. Notre groupe est devenu le plus important détenteur de stocks d'armagnac du Gers.

Le pôle alcool gère la distillation des armagnacs et eaux de vie de vin (brandy), leur vieillissement et leur commercialisation. Un véritable atout pour créer de la valeur pour la filière en valorisant l'AOC armagnac, notamment sur le marché asiatique avec le conditionné.

L'intégration de la société Club des Marques (ex-filiale VDG) renforce notre position dans la mise en marché vrac et conditionné de l'AOC armagnac en France et à l'export.

Le groupe Vivadour est le plus important détenteur de stocks d'armagnac du Gers.



Une commercialisation en France et à l'export

Club des Marques est spécialisée dans la commercialisation d'armagnac vrac et conditionné, et de liqueurs à base d'armagnac. Ses marques sont présentes à 50 % sur le marché français et 50 % sur le marché international, pour des volumes vendus à parité entre vrac et conditionné. L'entreprise s'est diversifiée avec une gamme de produits à base d'armagnac tels l'emblématique Pousse Rapière de Monluc ou la Belle Sandrine. Club des Marques regroupe six des plus anciennes maisons de l'Armagnac : Sempé, Puysegur, Chabot, Jean Cavé, Clé des Ducs et Monluc.

Armagnac, vin et liqueurs conditionnés sont commercialisés :

- en grande distribution ;
- en circuit traditionnel (cavistes) ;
- à l'export vers les États-Unis, l'Europe et l'Asie ;
- sur des sites de vente en ligne ;
- dans deux boutiques en propre.

Le pôle alcool valorise son activité avec le site oenotouristique du château de Monluc, berceau du Pousse Rapière, à Saint-Puy.

Le marché Asie impacté par la crise sanitaire

L'activité conditionnée subit encore l'impact de la crise sanitaire, surtout en Asie où nous n'avons pas retrouvé le niveau de chiffre d'affaires d'il y a trois ans.

En revanche, la forte activité réalisée par le négoce d'armagnac en vrac a compensé cette perte de volume d'affaires. Les résultats financiers du pôle alcool sont donc meilleurs que les exercices précédents.

LE PÔLE SERVICES : ANALYSES, CONSEILS ET VENTE

Le pôle services s'adresse aux caves particulières et coopératives de la région. Notre laboratoire d'analyses (Oenopole de Gascogne), notre activité de conseils et nos magasins de produits œnologiques sont installés au cœur de la zone viticole à Eauze et Gondrin.

Au cours de l'exercice, nous avons analysé plus 40 000 échantillons issus du Gers et des départements limitrophes.

Ce volume en hausse souligne la compétence de nos équipes et l'intégration réussie de Comptoir Armagnacais.

Notre expertise fidélise nos clients

Afin de rester au plus près des besoins de nos viticulteurs, nous investissons dans des outils performants pour les contrôles analytiques. Notre laboratoire est le seul habilité COFRAC dans le Gers pour les analyses officielles concernant les vins et spiritueux.

Les œnologues délivrent des conseils pour les spiritueux et pour les vins. À la demande, ils accompagnent les vignerons sur toutes les subtilités de l'élevage, des coupes et de la préparation pour la mise en bouteille de leurs armagnacs et eaux de vie de vin.

Nos magasins proposent une large gamme de produits de conditionnements et de produits œnologiques. Nous y développons également le petit matériel de chai.

Démarche qualité

● Renouvellement de la certification ISO 9001 (2015) pour le suivi du vignoble, la production d'alcool et de conditionnés et la commercialisation des produits. Elle comprend les sites de Vic-Fesenzac, Cazaubon, Gondrin et Castelnau d'Auzan ;

● Poursuite de la démarche Haute Valeur Environnementale (HVE) en relation avec CVG ;

● Évaluation 5 obtenue avec le Cofrac pour le laboratoire Oenopole de Gascogne.



Nos marques





La distribution grand public



20 M€
de chiffre d'affaires



15
points de vente Gamm vert
(dont deux magasins duo
Gamm vert-Frais d'Ici)



632 000
passages en caisse

Gamm vert
le goût du jardin

FRAIS
D'ICI
GASCOGNE



Quelles sont les perspectives de développement et les investissements ?

Bernard NABARRO
Directeur Distribution Grand Public

Notre réseau de magasins s'est agrandi avec la reprise à Synergie du Gamm vert à Vic-Fezensac depuis le 1^{er} juillet 2021. Nous consolidons ainsi notre maillage territorial.

Dans le même temps, nous investissons en doublant la surface du point de vente de Rieumes. Nous ajoutons une serre en verre qui permettra de développer l'offre en végétal.

La reprise des jardineries Jardiland par Gamm vert est une opportunité.

Une offre de produits en adéquation avec la demande des clients

Jardiland nous fait bénéficier de son expertise sur le végétal. C'est donc ainsi que nous avons déployé ce concept à Auch avec notamment une serre chaude.

Enfin, nous prévoyons de réaménager progressivement tous nos points de vente sous enseigne Gamm vert Village. Il s'agira, en concertation avec la centrale d'achats, de proposer une offre de produits plus en adéquation avec la demande des clients en zone rurale.



Comment évolue le concept Frais d'Ici ?

Patrick LARRIBAT
Président du COS Distribution Grand Public

Frais d'Ici constitue un véritable circuit court de proximité. Pourtant, nous devons aller plus loin dans la traçabilité entre les producteurs locaux et les points de vente.

Les attentes des consommateurs évoluent et ces derniers veulent connaître précisément la composition, l'origine des produits, les conditions d'élevage et de production. Nous déployons donc une politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) en cohérence avec ces exigences.

Cette politique RSE concerne en prio-

Aller plus loin dans la traçabilité entre producteurs locaux et points de vente

rité les produits et les producteurs du Gers. Pour renforcer cette démarche, nous favoriserons les rencontres fréquentes entre les consommateurs et les fournisseurs de nos points de vente.

Enfin, nous devons tenir compte de la place très importante du digital dans la manière d'acheter et en particulier les services de vente en ligne. Cette offre de service requiert un délai pour sa mise en place. Mais la vente en ligne viendra dans quelques temps compléter et soutenir notre dispositif de distribution grand public. Elle concernera des références ciblées.

La distribution grand public

Notre chiffre d'affaires progresse de 13,6 % grâce à l'engouement de nos clients pour le végétal, le potager et les produits locaux. Nous renforçons notre offre et nos partenariats pour satisfaire cette évolution de la consommation.

« FAIRE, PRODUIRE ET TRANSFORMER SOI-MÊME »

Après une année rythmée par les confinements, les fermetures de lieux de vie, les interdits liés aux déplacements, nos clients ont appris à consommer différemment. Ils sont revenus à des valeurs plus proches de la nature et du naturel.

La distribution grand public est un des secteurs qui a bénéficié de la crise sanitaire.

Nous avons constaté un véritable engouement pour l'univers potager et plus largement tout ce qui concerne l'aménagement extérieur. Le positionnement de notre offre « Faire, produire et transformer soi-même » trouve ainsi sa juste place.

Pour être en phase avec cette profonde mutation, nous adaptons notre offre de produits à la demande. Mais nous sommes confrontés à des difficultés d'approvisionnement. Pour y remédier, nous avons renforcé nos partenariats avec nos fournisseurs locaux (végétaux et terroir).

Nous adaptons notre offre de produits à la demande

ACCENTUER L'OFFRE DE PRODUITS LOCAUX

Les consommateurs se tournent de plus en plus vers les produits locaux et les circuits courts.

Nos 2 magasins Frais d'Ici poursuivent donc leur croissance. Notre groupe y valorise les productions de nos adhérents et de nos différentes filières. Nous répondons ainsi à la fois à la demande et aux attentes de nos clients.

- Nous commercialisons donc :
- les produits bovins de la filière locale, transformés par Vignasse et Donney ;
 - les produits avicoles des Fleurons de Samatan et des Fermiers du Gers ;
 - des fruits et légumes de producteurs locaux ;
 - une offre en vin, étoffée ces derniers mois grâce à notre filière viti-vinicole.

Aujourd'hui, les consommateurs veulent connaître l'origine des produits qu'ils achètent. Alors, nous travaillons pour accroître l'approvisionnement de nos magasins en produits locaux et de qualité. Nous rapprochons de cette façon les producteurs et les consommateurs et renforçons un lien indispensable entre eux.

Démarche qualité

● Certification bio dans le magasin Gascovert « Frais d'Ici » à Auch ;

● Agrément de Gascovert pour la vente de produits phytopharmaceutiques au grand public (17 magasins).





Nos
Comptes
sociaux
2020
2021



Bilan actif de la coopérative (en euros)

	30/06/2021	30/06/2020
Concessions brevets et droits similaires	325 591	331 488
Fonds commercial	39 427	
Immobilisations incoporelles	365 018	331 488
Terrains	5 592 413	3 611 626
Constructions	15 672 532	14 826 320
Installations techniques matériels et outillages industriels	8 632 660	6 664 944
Autres immobilisations corporelles	1 030 619	326 619
Immobilisations en cours	4 050 629	690 405
Immobilisations corporelles	34 978 853	26 119 914
Participations financières	33 272 300	32 761 741
Créances rattachées à des participations	1 490 003	516 448
Autres titres immobilisés	359 204	303 937
Prêts	1 981 154	2 179 562
Autres immobilisations financières	264 333	259 429
Immobilisations corporelles	37 366 994	36 021 116
ACTIF IMMOBILISÉ	72 710 866	62 472 517
Matières premières et approvisionnements	863 480	827 685
Encours de production de biens	99 183	0
Produits intermédiaires et finis	6 271 645	2 037 734
Marchandises	450 887	400 178
STOCKS ET EN COURS	7 685 195	3 265 597
Avances et acomptes versés sur commande	20 157	14 667
Clients et comptes rattachés	41 390 707	43 888 601
Autres créances	67 337 751	64 053 491
CRÉANCES	108 748 615	107 956 759
Disponibilités et placements	562 709	1 589 396
DISPONIBILITÉS ET DIVERS	562 709	1 589 396
Charges constatées d'avance	1 418 076	391 084
ACTIF CIRCULANT	116 996 519	112 811 752
TOTAL BILAN ACTIF	191 125 460	175 675 352

Bilan passif de la coopérative (en euros)

	30/06/2021	30/06/2020
Capital social ou individuel	3 573 570	3 307 738
Primes d'émission, de fusion, d'apport	871 247	438 442
Écarts de réévaluation	11 992	0
Réserve légale	4 644 470	4 233 010
Réserves statutaires ou contractuelles	35 322 091	35 012 999
Réserves réglementées	32 493 386	20 832 086
Autres réserves	56 943 272	53 816 878
Report à nouveau	-216 993	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	227 324	3 709 207
CAPITAUX PROPRES	133 870 359	121 350 360
Provisions pour risques	886 296	3 647 070
Provisions pour charges	1 956 857	1 141 560
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 843 153	4 788 630
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 929 025	369 835
Emprunts et dettes financières divers	12 876 846	17 169 094
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	600	4 021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 888 443	15 063 923
Dettes fiscales et sociales	2 576 275	1 941 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 480 598	401 866
Autres dettes	13 059 381	10 783 457
Produits constatés d'avance	4 600 780	3 802 808
DETTES	54 411 948	49 536 362
TOTAL BILAN PASSIF	191 125 460	175 675 352

Compte de résultat de la coopérative

(en euros)

	30/06/2021			30/06/2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	172 510 294	53 055	172 563 349	192 068 371
Production vendue : biens	34 565 398		34 565 398	36 281 643
Production vendue : services	8 797 803		8 797 803	8 748 823
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	215 873 495	53 055	215 926 550	237 098 837
Production stockée et immobilisée		(263 926)		(743 998)
Subventions d'exploitation		303 983		265 833
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		5 068 698		3 769 200
Autres produits		90 999		167 031
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	221 126 303	240 556 903		
Achat de marchandises (y compris droits de douane)		148 447 228		178 060 607
Variation de stocks (marchandises)		(46 715)		15 731
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		31 879 917		20 859 285
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		133 776		63 827
Autres achats et charges externes		26 143 308		25 275 294
Charges externes	206 557 513	224 274 744		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 404 192	1 541 674		
Salaires et traitements		5 896 198		5 345 798
Charges sociales		2 254 681		2 076 028
Charges de personnel	8 150 879	7 421 826		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 521 635		3 629 200
Dotations aux provisions sur actif circulant		525 168		427 665
Dotations aux provisions pour risques et charges		1 712 519		3 676 755
Dotations d'exploitation	6 759 322	7 733 619		
Autres charges	418 027	329 663		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	223 289 933	241 301 527		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2 163 630)	(744 623)		

	30/06/2021	30/06/2020
Produits financiers de participations	561 282	3 194 544
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	31 853	69 238
Autres intérêts et produits assimilés	2 896 575	1 102 762
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 174 367	2 110 764
Produits financiers	5 664 077	6 477 308
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 234 608	183 597
Intérêts et charges assimilées	904 474	416 276
Charges financières	2 139 082	599 873
RÉSULTAT FINANCIER	3 524 995	5 877 435
RÉSULTAT COURANT	1 361 365	5 132 812
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 591	35 863
Produits exceptionnels sur opérations en capital	44 948	112 096
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 269	502 844
Produits exceptionnels	94 808	650 803
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	588 114	1 904 474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	212 899	73 605
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	33 534	20 967
Charges exceptionnelles	834 547	1 999 046
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(739 740)	(1 348 244)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise et impôts sur les bénéfices	394 301	75 361
BÉNÉFICE ou PERTE	227 324	3 709 207



Société Coopérative Agricole

HCCA N°14095
Siren 381 996 214 • RCS Auch
Rue de la Menoue • 32400 Riscle
Tél. 05 62 69 71 72
Fax 05 62 69 93 14

vivadour@vivadour.com
www.vivadour.coop



 LA COOPÉRATION AGRICOLE
Construisons en commun l'avenir de chacun